

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers :**

En exercice : 11 L'an deux mille vingt-cinq, Le 19 décembre
Présents : 08 Le Conseil municipal de la commune de LA FORTERESSE dûment
Votants : 08 convoqué, à 18h30 s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de Me Evelyne COLLET, Maire

Réf : 25 N° 19.12-3

Date de convocation du Conseil municipal : 12/12/2025

Objet

**TARIF
DES
SALLES**

PRESENTS : COLLET Evelyne, PAYSAN-MAYET Hubert, PENIN Edith,
NOIROT Philippe, JEAN Philippe, ORCEL Nadine, MARCOZ Robert,
FASCINA Thibault.

EXCUSE(ES) : VINCIGUERRA Coralie, REY Stéphanie,
CHAMBEFORT Sébastien,

M. Hubert PAYSAN-MAYET est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de revoir le tarif du local boules en raison de la construction de la halle accolée à ce bâtiment.

Elle propose, par conséquent le tarif suivant applicable à partir du 1^{er} janvier 2026,

LOCAL BOULES / HALLE

- pour les habitants de la commune		
Ascendants ou descendants au 1 ^{er} degré	130 €	150 €
- pour les personnes extérieures au village	180 €	200 €
- caution pour tout utilisateur	660 €	660 €

Les tarifs pour la location du foyer rural restent inchangés

FOYER RURAL

- | | |
|--|-------|
| - pour les habitants de la commune | |
| Ascendants ou descendants au 1 ^{er} degré | 150 € |
| - pour les personnes extérieures au village | 350 € |
| - caution pour tout utilisateur | 660 € |
- Le chauffage sera facturé selon le tarif en vigueur du fuel, lors de l'émission du titre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Mme Evelyne COLLET,
Maire,

